

Engagements des candidates et candidats

1.1 Coordonnées des candidates et candidats contact

Candidates et candidats	Nom et prénom <i>si personne physique</i>	
	Entité juridique <i>si personne morale</i>	
	Adresse :	
	Téléphone :	
	Email :	
Personne de contact	Nom et prénom	
	Téléphone	
	Email :	

1.2 Engagements

En signant et en déposant leur offre, les candidates et candidats certifient qu'elles ou ils ont pris connaissance des conditions de la procédure et qu'elles ou ils en acceptent le contenu sans réserve. Elles ou ils prennent d'ailleurs aussi les engagements suivants :

- confirmer que les indications, informations et preuves fournies dans et avec leur dossier sont exactes et conformes à la réalité ;
- accepter que l'organisateur (ou ses représentantes et représentants) puisse vérifier les indications, informations et preuves fournies avec leur offre (confidentialité assurée par l'organisateur) ;
- confirmer ne pas avoir faussé la concurrence en réalisant et/ou en délaissant des arrangements ou des accords entre candidates et candidats ;

- confirmer que le projet déposé est conforme aux exigences de l'appel d'offres et qu'il inclut toutes les prestations nécessaires à la bonne exploitation des espaces de restauration ;
- confirmer ne pas se trouver dans une situation de conflit d'intérêt avec une, un ou plusieurs membres de la commission d'évaluation, telle que décrite au point 6.1 de l'appel d'offres ;
- prendre note que l'organisateur n'acceptera aucune sous-évaluation, oubli ou mauvaise compréhension de prestations à fournir, avant et après la signature du contrat d'exploitation. Il appartient donc aux candidates et candidats de poser toutes les questions qu'elles ou ils jugent utile. Les candidates et candidats ne pourront pas, à la suite du dépôt de leur dossier, justifier une modification de leur offre par le fait que l'appel d'offres n'était pas suffisamment précis ;
- confirmer avoir reçu tous les renseignements nécessaires pour l'établissement de leur dossier ;
- confirmer ne pas être impliquées et impliqués à juste titre dans une procédure de faillite ou ne pas avoir obtenu de concordat judiciaire ou extrajudiciaire ;
- accepter que l'organisateur remette en appel d'offres ou recommence partiellement ou totalement la procédure si, après ouverture et vérification des dossiers de candidature, il devait constater qu'un nombre insuffisant de dossiers remplit les conditions de participation ou les critères d'aptitude et que cela conduit à une absence de véritable concurrence ;
- faire preuve d'intégrité morale, notamment en prenant des mesures pour lutter contre la corruption et en s'abstenant d'offrir un quelconque avantage à une ou un membre du comité d'évaluation, dans le but d'obtenir un marché au détriment d'autres candidates et candidats ou de soustraire le marché à une mise en concurrence.

1.3 Signature(s)

Les signataires garantissent qu'elles ou ils sont fondées et fondés des pouvoirs nécessaires à la signature du présent document.

Lieu et date :

Signature(s) :